

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 14 juin 2010 fixant la composition de la commission de sélection des lauréats des concours externe et interne de TSE en cycle professionnel – option formation alternée, année scolaire 2010-2011

NOR : DEVK1019352A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 14 juin 2010, la commission de sélection des lauréats des concours externe et interne de TSE en cycle professionnel – option formation alternée, année scolaire 2010-2011, est composée comme suit :

Composition de la commission

Joël WEITZ, président, adjoint au directeur des études : oui.
Charles CAILLET, enseignant chargé de projets de l'ENTE d'Aix : oui.
Philippe AKUESON, professeur à l'École des mines de Douai : oui.
Marc BELGRAND, chef de projet formation de l'ENTE Valenciennes : oui.
Jean-Marie DEMAGNY, responsable du service d'aménagement territorial de Beauvais à la DDEA de l'Oise : oui.
Marc MAZAURIC, responsable de la gestion du personnel de l'établissement de VAL. : Oui.
Pierre TONARELLI, directeur de la formation continue à l'université de Valenciennes, Hainaut-Cambrésis : oui.
Jean-Daniel VAZELLE, directeur du CETE Nord-Picardie : oui.

Personnes invitées

Gilles GAUTHIER, directeur du LRPC de Lyon : oui.
Jean-Christophe MORIZOT, chargé de mission des TSE à SG/DRH/SGP/ATET/ATET2 : oui.